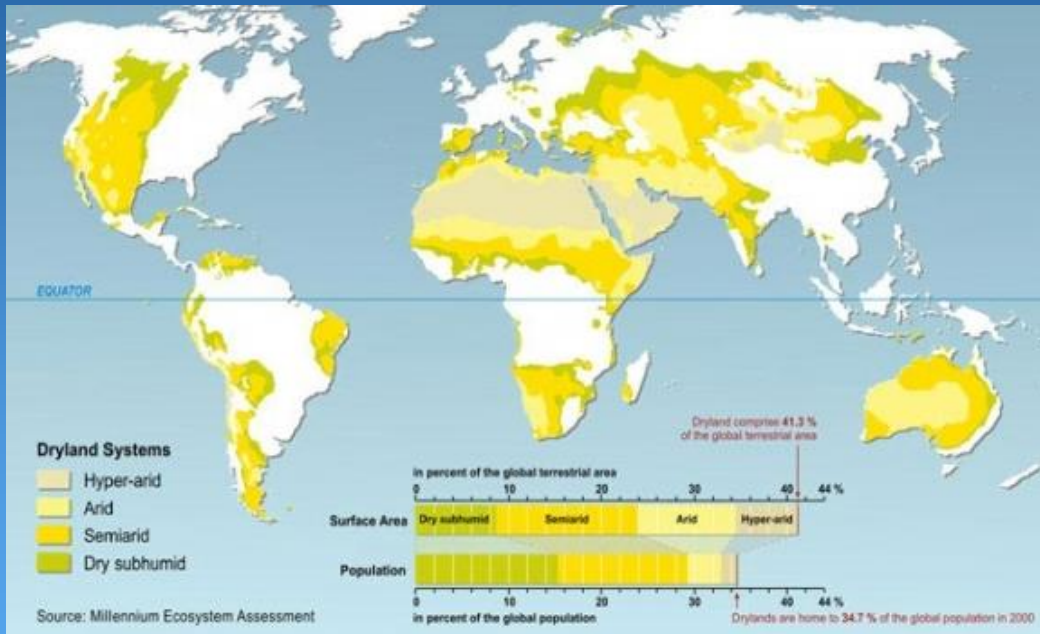




Conférence Ministérielle sur la Coopération Halieutique entre les Etats Africains Riverains de l'Océan Atlantique

L'utilisation durable des ressources marines vivantes face aux effets du changement climatique



Abdennaji LAAMRICH
COMHAFAT

Agadir 06 février 2025

Harnessing today without compromising tomorrow ...



Introduction



- ❑ Le changement climatique **modifie** les écosystèmes et les pêcheries dans les océans du monde entier , ce qui exige **une gouvernance adaptative au climat** pour conserver et gérer les ressources marines vivantes
- ❑ Si dans certaines régions , les systèmes de gestion des pêches intègrent la dynamique écosystémique plus large dans les cadres de gestion et de prise de décision , **ce qui peut faciliter la résilience au changement climatique**
- ❑ il reste un manque en termes **d'intégration directe de l'adaptation au changement climatique dans la législation et la mise en œuvre de la gestion des pêches**



La vulnérabilité au changement climatique



- ❑ Les ressources halieutiques, notamment le poisson constituent la principale source de protéines animales et de micro-nutriments essentiels pour **environ 30 % des Africains (environ 200 millions de personnes)**
- ❑ Cependant, le changement climatique **constitue une menace majeure pour la pêche et l'aquaculture en mer et en eau douce** – entraînant des changements dans
 - ❑ la productivité des pêches,
 - ❑ l'abondance des poissons dans les lacs et les rivières
 - ❑ la répartition des espèces de poissons dans les océans
- ❑ **L'augmentation des températures de surface de la mer réduit l'abondance des petits poissons pélagiques et des crustacés dans notre région**



Intégration et de mise en œuvre de l'adaptation au changement climatique



- ❑ La reconnaissance politique de la nécessité de prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans la gestion des pêches commence à augmenter, principalement par le biais de:
 - ❑ L'objectif de gestion écosystémique des pêches
 - ❑ La prise de décision tenant compte du climat, bien que les mandats formels d'objectifs d'adaptation au changement climatique dans les politiques et la législation de gestion des pêches soient largement absents dans les pays de notre région
- ❑ Le changement climatique exige des approches de gestion flexibles et adaptatives qui ont le potentiel d'atténuer les impacts futurs en améliorant la résilience des écosystèmes





Boîte à Outils pour la Jeunesse sur l'Adaptation et le Leadership

module 4: Apprendre des solutions d'adaptation au climat conduites par des jeunes

ÉTUDES DE CAS AFRICAINES

Kimplanter Seedling and Nurseries Limited

- diffusion de semis résistants à la sécheresse

Kenya



Youthinkgreen

- favoriser la durabilité et l'esprit d'entreprise chez les jeunes
- événements et programmes éducatifs

Egypte



Rais'eau

- minimiser la consommation d'eau

Maroc



Salubata Technological Innovations Limited

- collecte et transformation des déchets plastiques en chaussures

Nigéria



Irri Hub Ke Limited

- technologie d'irrigation intelligente face au climat

Kenya



Global Farms and Trading Company Limited

- agriculture de conservation
- amélioration de la sécurité alimentaire

Ghana



Bleaglee Waste Management Limited

- utilisation des drones pour lutter contre la mauvaise gestion des déchets et réduire les inondations

Cameroun



Maimi General Dealers Limited

- fourrages de millet cultivés en hydroponie (sans terre)

Zambie



KivuGreen

- plateforme web-mobile et SMS-USSD

utiliser les données climatiques et météorologiques

République Démocratique du Congo

quand planter les cultures

comment planter les cultures

sélectionner les meilleures graines pour un emplacement défini

relier les producteurs aux marchés



CIBLES

- atteindre 21.000 ménages de petites exploitant.e.s agricoles
- réduire leur consommation d'eau de 25%
- augmenter leurs revenus de 40%
- augmenter le rendement agricole de 40%

DÉFIS

- trouver un business model
- avoir une main-d'œuvre qualifiée
- manque de financement
- faible expérience utilisateur des petites
- manque d'information sur les effets des changements climatiques par les agriculteurs.rices



GLOBAL CENTER ON ADAPTATION



CARE

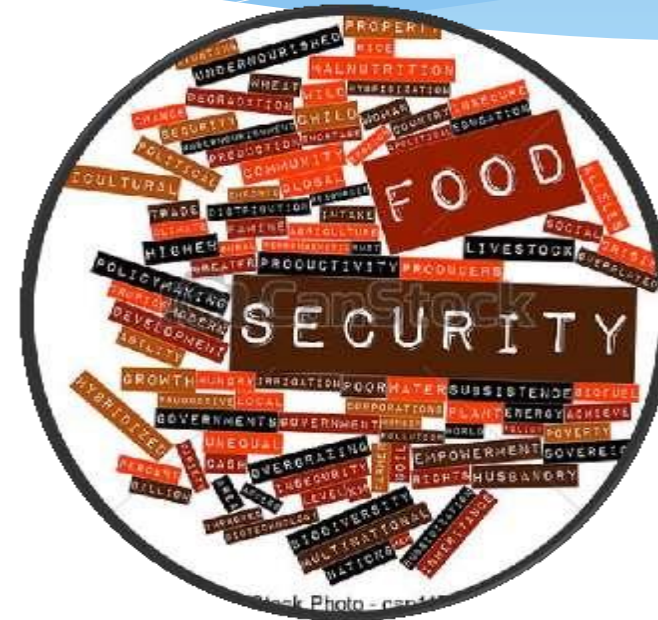


Norad



Importance de ressources marines

- ❑ Éradication de la Pauvreté
- ❑ Croissance économique
- ❑ Sécurité alimentaire
- ❑ Création de moyens de subsistance durables





Menaces majeurs des ressources marines



- ❑ Pêche non durable
- ❑ Tourisme et développement
- ❑ Transport maritime
- ❑ Pétrole et gaz
- ❑ Pollution
- ❑ Aquaculture
- ❑ **Changement climatique**





Défis du secteur de la pêche dans la zone COMHAFAT

➤ Défis majeurs du secteur de la pêche dans le region:

- ☐ Gouvernance limitée pour la gestion des pêches
- ☐ De nombreuses institutions gouvernant le secteur
- ☐ SCS défectueux
- ☐ **Surexploitation des ressources**
- ☐ Hauts niveaux de pêche illégale
- ☐ **Impact du changement climatique**
- ☐ **Dégradation de l'écosystème**
- ☐ Faible retours de l'exploitation des ressources marines
- ☐ Secteur aquacole non développé
- ☐ Renforcement des capacités limité
- ☐ **Manque de connaissance scientifique, informations et données**





Qu' est ce que la durabilité?

- ❑ La durabilité se définit comme étant un «*développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la possibilité, pour les générations à venir, de pouvoir répondre à leurs propres besoins*» (Rapport Bertrand, 1988) [*Our Common Future*](#)
- ❑ C'est la dimension spatio-temporelle de l'activité économique



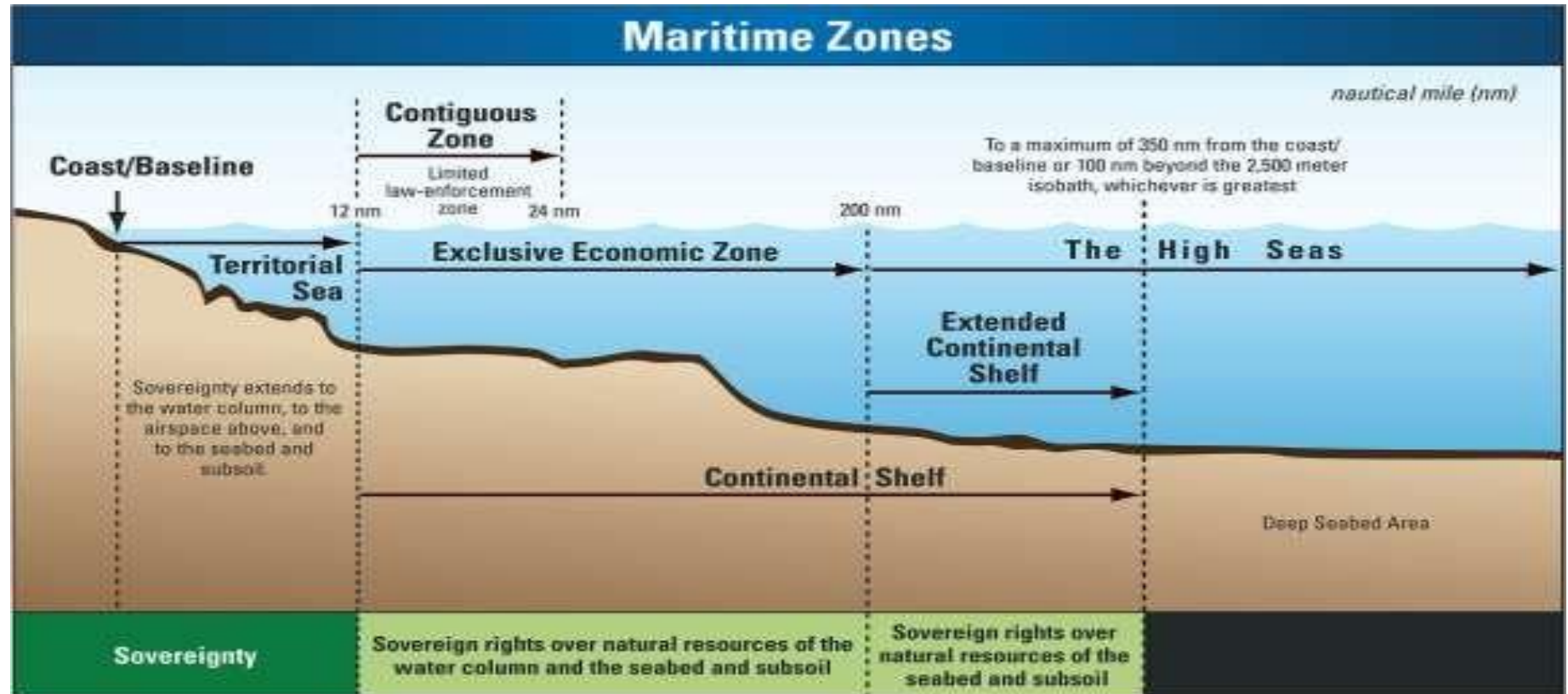
WE SUPPORT
GOAL 14
LIFE BELOW
WATER



Le fondement du principe de L'utilisation durable des Ressources Marines vivantes



- CNUDM
- Agenda 21
- ODD 14
- FAO

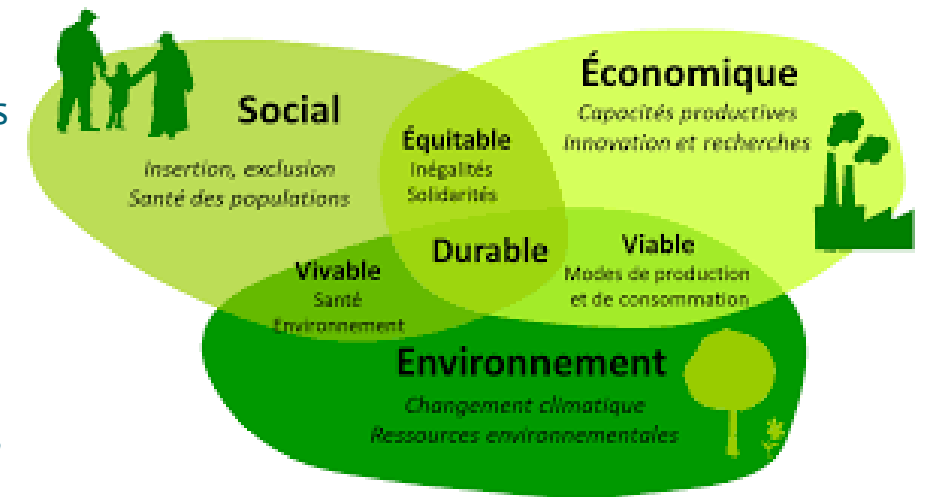




la formulation des Objectifs de Développement Durable



- ❑ L'un des principaux engagements pris lors de la **Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20)** a été la formulation d'objectifs de développement durable(ODD)
- ❑ Le développement durable englobe les interconnexions entre les trois dimensions suivantes :!
 - ❑ La croissance économique
 - ❑ le développement social
 - ❑ la durabilité environnementale
- ❑ Lors de la formulation des ODD, **des efforts considérables ont été déployés pour garantir que les buts, cibles et indicateurs proposés soient conformes à la vision, aux principes, au cadre directeur et aux critères définis aux niveaux mondial et régional.**
- ❑ Bien que les ODD ne soient **pas juridiquement contraignants**, les gouvernements sont censés de **s'approprier la réalisation des ODD et établir des cadres nationaux pour leur réalisation par le biais d'une planification nationale et sectorielle récurrente du développement**

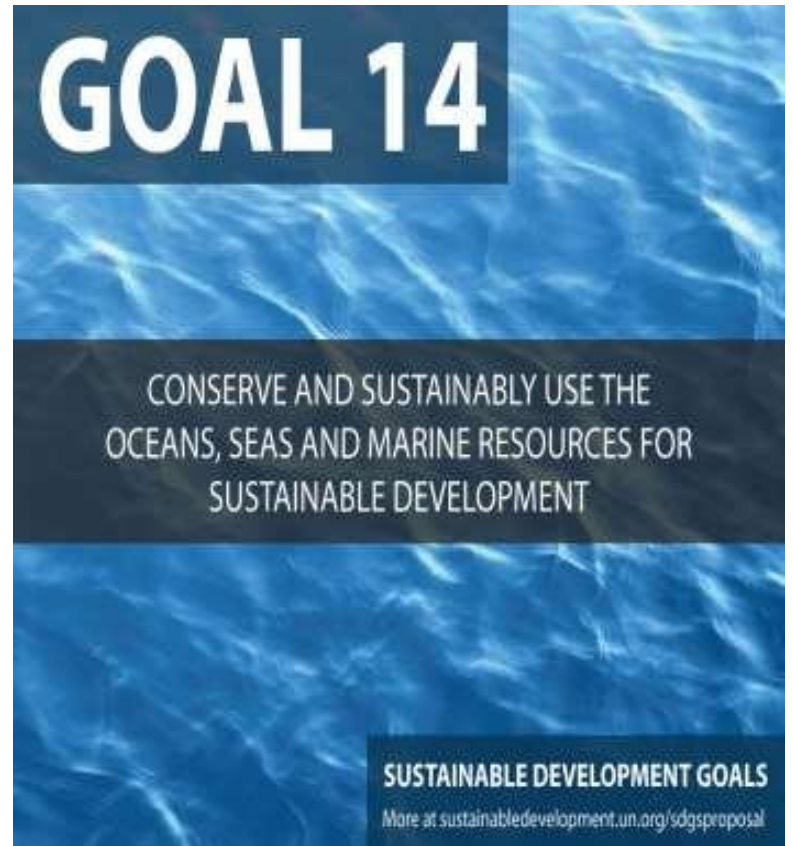




Le principe de l'utilisation durable des ressources marines



- ❑ Le développement durable implique de prendre pleinement en compte **les objectifs environnementaux, économiques et sociaux** lors de la prise de décisions
- ❑ **Les conclusions de la Conférence de Rio**, ainsi que les accords et plans d'action internationaux qui ont été développés dans son sillage, **posent les bases pour atteindre cet objectif**
- ❑ Le principe de l'utilisation durable des ressources marines vivantes est **bien établi**
- ❑ Il reconnaît et respecte les droits souverains des pays, **en particulier des États côtiers, à exploiter ces ressources marines dans leurs zones économiques exclusives (ZEE) d'une manière qui ne menace pas l'existence d'une espèce particulière**
- ❑ Il doit être réalisé de manière durable, **afin d'assurer la conservation des espèces individuelles pour les générations actuelles et futures**
- ❑ L'utilisation durable des ressources, basée sur les principes du développement durable, **est la clé d'une conservation et d'une gestion rationnelles et responsables des ressources marines vivantes**

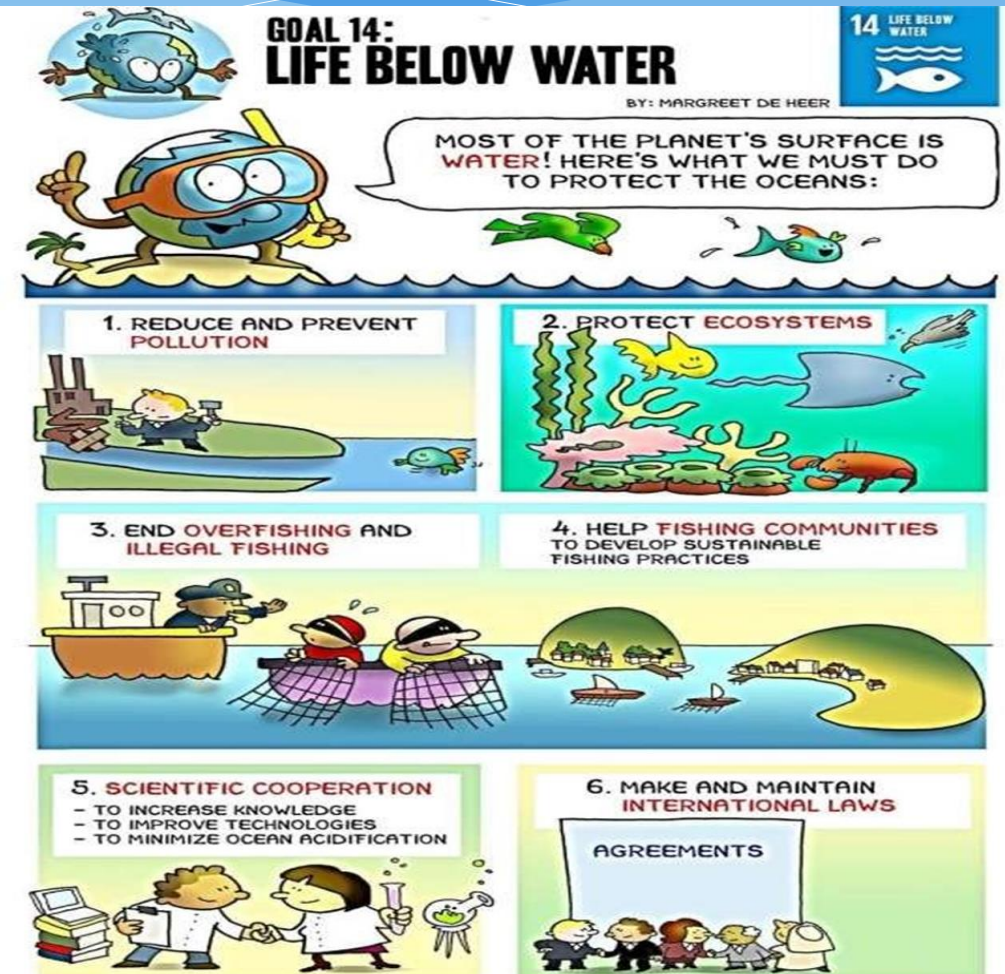




Conservation et gestion rationnelles et responsables des ressources marines vivantes



1. Prévenir et réduire toutes les formes de pollution marine
2. Lutter contre l'acidification des océans et la réduire au minimum en renforçant la coopération scientifique à tous les niveaux
3. Réglementer efficacement la pêche et mettre fin à la surpêche, la pêche non réglementée, non déclarée et illégale ainsi qu'aux pratiques de pêche préjudiciables
4. Conserver environ 10 % des zones marines et côtières, en accord avec le droit international et national
5. Améliorer les capacités de recherche, les connaissances scientifiques et partager les technologies marines pour non seulement améliorer la santé des océans mais aussi pour améliorer le rôle des ressources marines dans les pays en développement
6. Assurer un accès facile aux marchés et aux ressources marines pour les pêcheurs artisanaux
7. Accroître les avantages financiers pour les pays les moins avancés grâce à l'utilisation durable des ressources marines, notamment par une meilleure gestion de l'aquaculture, du tourisme et de la pêche





La COMHAFAT et la gouvernance des pêches dans la région



- ❑ Les actions de la COMHAFAT sont guidées par **les principes directeurs suivants** :
 - ❑ **Cohérence** avec l'esprit de la Convention constitutive et ses dispositions
 - ❑ **Adoption d'une approche régionale intégrée** pour résoudre les problèmes communs
 - ❑ Approche cohérente à **plusieurs niveaux** entre les **niveaux international, régional et étatique**
 - ❑ **Inclure la pêche durable** comme domaine prioritaire des ODD





La COMHAFAT et le principe de l'utilisation durable



- **La Convention COMHAFAT fournit un cadre juridique complet pour les activités liées à l'utilisation durable des ressources marines conformément à l'ODD 14, qui comprennent :**
- ✓ La conservation et la gestion des ressources halieutiques (**article 3**)
 - ✓ L'évaluation et la conservation des espèces hautement migratoires (**article 4**)
 - ✓ Le suivi, la surveillance et le contrôle des navires de pêche (**article 5**)
 - ✓ La commercialisation des produits de la pêche (**article 7**)
 - ✓ Les conditions sociales des pêcheurs (**article 9**)
 - ✓ Le développement de la recherche scientifique marine (**article 11**)
 - ✓ L'harmonisation des politiques (**article 13**)

Objectif de développement durable 14 : Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable





Renforcer les capacités en matière de recherche scientifique

- **Soutenir** la présence des scientifiques africains dans les comités scientifiques des organismes internationaux compétents
- **Réaliser** des campagnes d'observation des ressources marines dans les ZEE des pays membres
- **Collecter** des données et des informations
- **Diffuser** les résultats de la recherche aux différents utilisateurs sous la forme la plus appropriée
 - ✓ Participer au processus de prise de décision
 - ✓ Renforcer les capacités scientifiques
 - ✓ Assurer le transfert des connaissances halieutiques





Encourager la mise en œuvre des instruments de droit international tels que reflétés dans la CNUDM



Améliorer la mise en œuvre des instruments pertinents du droit international

- Renforcer la mise en œuvre des instruments de droit international pertinents
- Assurer la participation des États membres aux instances internationales de pêche (CITES, CICTA, CBI, COFI.....)
- Contribuer efficacement et durablement à l'intégration des États membres de la COMHAFAT dans le cadre mondial de gouvernance des mers et des océans (réunions préparatoires)
- Promouvoir l'adhésion des États membres aux instruments internationaux de pêche (initiation du processus de ratification du PSMA)



ODD 14.c Améliorer la conservation et l'exploitation durable des océans et de leurs ressources en mettant en œuvre le droit international tel que reflété dans la CNUDM



La réalisation d'une utilisation durable des ressources marines



La réalisation d'une exploitation durable des ressources marines nécessite une coopération et une coordination étroites aux niveaux régional et international :

Gouvernance intégrée

- ✓ Mécanismes de coordination régionale, protocoles d'accord entre les institutions sous-régionales opérant dans la zone (COMHAFAT, CSRP, CPCO, COREP, REPAO, ADEPA et Infopêche)
- ✓ Alignement sur la politique panafricaine des pêches
- ✓ Promotion des partenariats (OFCF, LDAC, GFCM, ISSF, UA/BIRA, CBI)

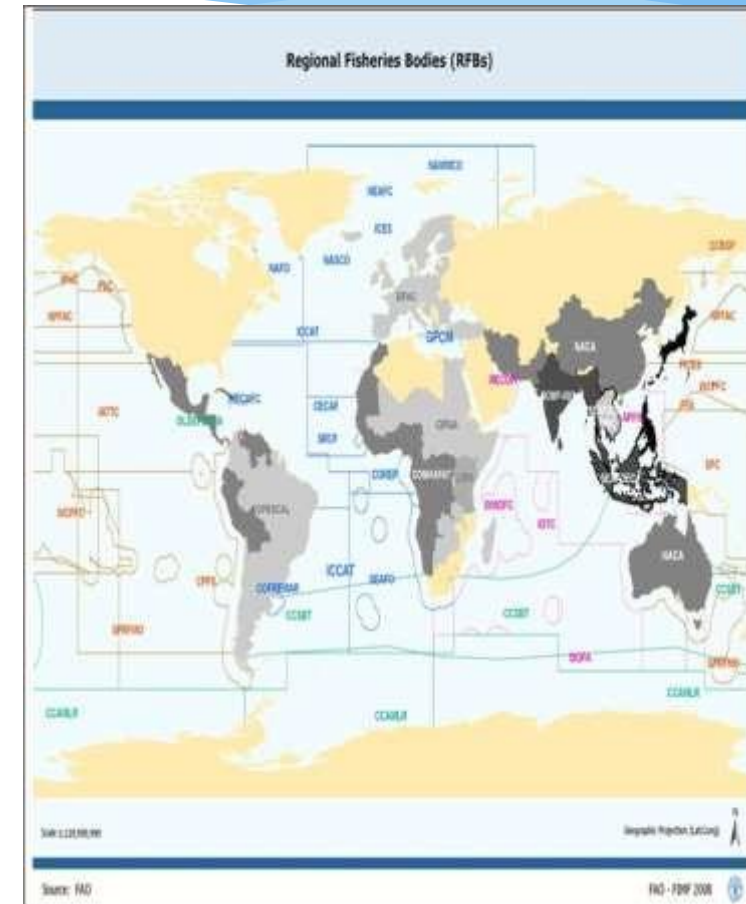




Expériences de la COMHAFAT



- ❑ Organiser des réunions préparatoires avant chaque événement (ICCAT, CBI, CITES...)
- ❑ Harmoniser les positions afin de permettre aux États membres de participer efficacement à la prise de décision
- ❑ Encourager les États membres à mettre à jour leur statut de contribution
- ❑ Soutenir la participation des États membres aux réunions des organisations internationales concernées





www.comhafat.org



THANK YOU

